

# **Le projet éducatif de territoire (PEDT)**

**Le Projet éducatif de territoire (PEdT), voté le 26 septembre 2022 par le Conseil Municipal, offre à chaque enfant, dès le plus jeune âge, et chaque adolescent, un parcours éducatif cohérent et de qualité. A Chilly-Mazarin, les trois grands axes de travail sont : favoriser l'inclusion de tous, offrir un accès à la culture et au sport et éduquer à l'éco-citoyenneté.**

## **Qu'est-ce que le PEdT ?**

Le PEdT est l'occasion de mobiliser tous les acteurs de l'enfance (parents d'élèves, Éducation nationale, services municipaux, associations, CAF, SDJES...) pour « repenser et coordonner toutes les actions autour de l'école et des enfants, dans une direction commune », explique Isabelle Gy, adjointe à la maire, déléguée à l'Enfance et l'Éducation. « Nous travaillons en lien avec les projets scolaires et ceux des autres acteurs, cela permet d'être complémentaire et cohérent. » Pour le comité de pilotage réunissant tous ces acteurs, cela commence par l'identification des temps inutilisés pour les investir et leur donner un sens pédagogique. « D'une façon générale, nous améliorons ce qui existe, affirme l'élue, tout en renforçant le lien école – ville – famille ». Il a fallu plusieurs réunions pour construire le projet, en partant de l'état des lieux fourni par la ville et s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux (ABS – voir page 23). « Nous avons travaillé plus particulièrement sur le post-scolaire, au regard de l'augmentation des familles monoparentales, et sur la révision de la politique tarifaire, du fait d'une légère paupérisation », détaille Isabelle Gy. « De même, face à une fracture numérique, nous proposons plus d'oralité, de

réunions, de présentiel, de portes ouvertes, etc. »

## **Favoriser l'inclusion de tous (handicap, enfants allophones)**

De nombreuses actions sont d'ores et déjà engagées dans ce sens. La Municipalité forme les agents sur l'adaptation à la situation de handicap (principalement les troubles du comportement) et œuvre pour garantir l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite (PMR). Un ascenseur est à l'étude pour les écoles Jean de La Fontaine et Château. Autre amélioration en cours, la simplification des procédures et la bonne circulation de l'information entre l'école et les accueils de loisirs, notamment pour les enfants en situation de handicap. Le recrutement d'AESH sur le temps de la restauration est toujours un objectif et l'ouverture d'une deuxième classe ULIS est en projet dans le bas de la ville.

## **Favoriser l'accès à la culture et au sport**

Il s'agit d'un vrai « plus » de la commune de Chilly-Mazarin. Le conservatoire, la médiathèque, le cinéma François Truffaut, la piscine, le complexe sportif Jesse Owens, le centre de vacances du Montcel et son chalet du Revard au pied des pistes de ski, l'hiver : tous les ingrédients sont là pour travailler dans une continuité éducative et un maillage communal équilibré. En lien avec les directeurs d'école et les accueils de loisirs, des interventions d'associations sportives chiroquoises ont lieu sur les temps périscolaire pour proposer des ateliers découverte adaptées : rugby, tennis et escrime, notamment pour les enfants en situation de handicap (voir p.21). L'accueil élémentaire du soir offre aussi l'opportunité de développer des activités, en lien avec les associations et des intervenants extérieurs.

# L'éducation à l'éco-citoyenneté

La prise en compte par la jeunesse de notre impact sur l'environnement et des adaptations nécessaires que cela implique au quotidien est une des clés de notre avenir commun. Cela passe par l'éducation à l'éco-citoyenneté et à l'exemplarité des adultes et des institutions. Toutes les démarches engagées dans ce sens sont autant de bons exemples à suivre pour les enfants. Ainsi, des actions sont menées pour réduire notre empreinte carbone globale : consommer moins de viande et plus de protéines végétales, récupérer les déchets et les valoriser (avec les Alchimist), élire des éco-délégués et les faire porter des projets de développement durable (voir p. 20), végétaliser, notamment les cours d'école, sensibiliser à la surconsommation d'eau et d'énergie via le CLTE ou directement dans les écoles par des intervenants (l'association Oz, entre autres), faire des opérations de plantation et de jardinage, travailler avec les EPHAD et les IMPro (Valentin Haüy), etc.

Téléchargez le [Plan éducatif de territoire](#) ci-contre et les documents référents : [annexe 6](#) et [DCM 2](#).

## Contact

**Direction de l'Éducation**

**Cité administrative**

**31, avenue Pierre Brossolette**

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)

## En savoir +

[PEDT 2022-2025 Chilly-Mazarin](#)

[Annexe 6 : conventions PEdT PM et PEdT](#)

[DCM 2 : approbation PEDT 2022-2025](#)